

Projet G&A

Des économies par la simplification des processus ?

Le doute s'installe chez les salariés



Arrivé début mai à la tête du Groupe EDF, le nouveau PDG avait annoncé aux principaux cadres de l'entreprise, sa volonté de réduire les frais Généraux et Administratifs (G&A) d'un milliard d'euros, soit une baisse de 30 % et ce sur les 5 prochaines années.

Vos représentants **FO** Energie ont questionné M.FONTANA fin juin sur ce sujet et nous lui avons rappelé que ces « regimes minceur » ont toujours été mis en place au détriment des salariés impactant leurs conditions de travail (ex : IPNN, DTEO). Nous sommes toutes et tous conscients de la situation économique délicate que traverse notre entreprise. Ce projet, re-nommé « **G&A** » après bien d'autres appellations, est entrain d'être mis en oeuvre par vos Directions. Ces annonces brutales au regard du contexte actuel de l'entreprise suscitent déjà de nombreuses questions et de fortes inquiétudes.

FO Energie dénonce que, depuis près d'une décennie, le poids des transformations est supporté principalement par les salariés :

- Sur nos conditions de travail par **des attaques en règle des PERS régissant de droit notre statut des IEG** (ex : fermetures de sites, PERS 285 sur les déplacements professionnels) ;
- Sur la qualité de vie professionnelle par **des réorganisations simultanées et successives démotivantes** ;
- Sur notre pouvoir d'achat par un **retard cumulé entre nos salaires et l'inflation**.

Les nouvelles pistes d'économies qui nous sont présentées auront des conséquences directes et négatives sur nos emplois, nos conditions de travail et sûrement sur nos salaires et nos acquis sociaux. Elles peuvent fragiliser nos collectifs et c'est pourquoi, **FO** Energie s'engage à défendre nos droits et à œuvrer pour des solutions qui protègent les salariés, notre outil de travail et notre statut.

FO Energie, responsable dans ses positions, comprend l'intérêt de réaliser des économies rationnelles mais pas au détriment des emplois, des salaires, du pouvoir d'achat et des conditions de travail.